

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2012**

### **1/ BAIL PROFESSIONNEL :**

Le CM après en avoir délibéré, accepte le bail professionnel avec la société civile de moyens des médecins de sainte Bazeille , pour un coût mensuel de 1300€, avec possibilité de révision à 1500€ conditionnée par l'installation d'un 3<sup>ème</sup> médecin.

### **2/AVENANT CABINETS MEDICAUX**

En raison de travaux supplémentaires, le CM , accepte l'avenant suivant :

USTULIN : 4341.48€

CAPSTYLE :1218.13€

CAPSTYLE :2461.37€

DELTA DECO :moins 797.01€

### **3/TROTTOIRS AVENUE DE GRAVEYRON**

Dans le cadre de l'installation de l'EPHAD, il est nécessaire de procéder à la sécurisation de cette voie, en goudronnant le trottoir et en le réservant , en zone partagée pour les piétons et les vélos. Le CM accepte le devis de VGA pour un montant de 2647.94€TTC

### **4/ECLAIRAGE PUBLIC.GIRATOIRE RD813**

Le montant estimatif des travaux s'élève à 4664.40€.

Le CM, accepte le devis de SDEE47 ( paiement sur 3 exercices)

### **5/TRAVAUX AUX ABORDS DU GIRATOIRE**

Le CM accepte le devis de EUROVIA, relatif à des travaux complémentaires aux abords du giratoire pour un montant de 3879.23TTC

### **6/IDROITS D'INSCRIPTION AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE**

Le CM après en avoir délibéré, accepte de renouveler l'aide aux familles domiciliées à Sainte Bazeille :

90€ par enfant ( Cursus et post cursus

45€ par enfant ( jardin des artistes et premiers pas)

### **7/TARIFS IRRIGATION LAC DE MARCACHAUD**

Le CM décide de garder les tarifs de l'eau identiques à 2011 soit 0.13€ le m3 ( usage agricole) et 0.26€ le m3 ( usage domestique) et les abonnements inchangés.

### **8/DELEGUES AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL EAU47**

Le CM après avoir procédé au vote, désigne :

Daniel Fort : délégué titulaire

Michel Vigneau : délégué suppléant

### **9/ SUBVENTION UCAB**

Le CM décide d'attribuer une subvention de 500€ à l'union des commerçants.

### **10/ SUBVENTION LICENCES**

Suite à la journée rencontres inter associations organisée le 9 septembre dernier, la municipalité offre 3 licences .

Le CM accorde une subvention exceptionnelle pour :

VANDENHENDE Maxence ( licence basket)

BOVITTIN Marianne ( Passing shot Bazeillais)

BARRERE Elise ( Passing shot Bazeillais)

**11/PLAN DE FINANCEMENT PLAINE DES SPORTS**

En décembre 2011, le CM a approuvé le projet de plaine des loisirs , éligible au programme européen LEADER. Suite aux accords de co-financement du CR et de l'état des modifications sont à apporter :

TOTAL HT : 201 156.43€

AUTOFINANCEMENT :71 834.75€

LEADER :70 925.59€

CONSEIL REGIONAL :22 188.01€

ETAT :36 208.08€

Voté à l'unanimité.